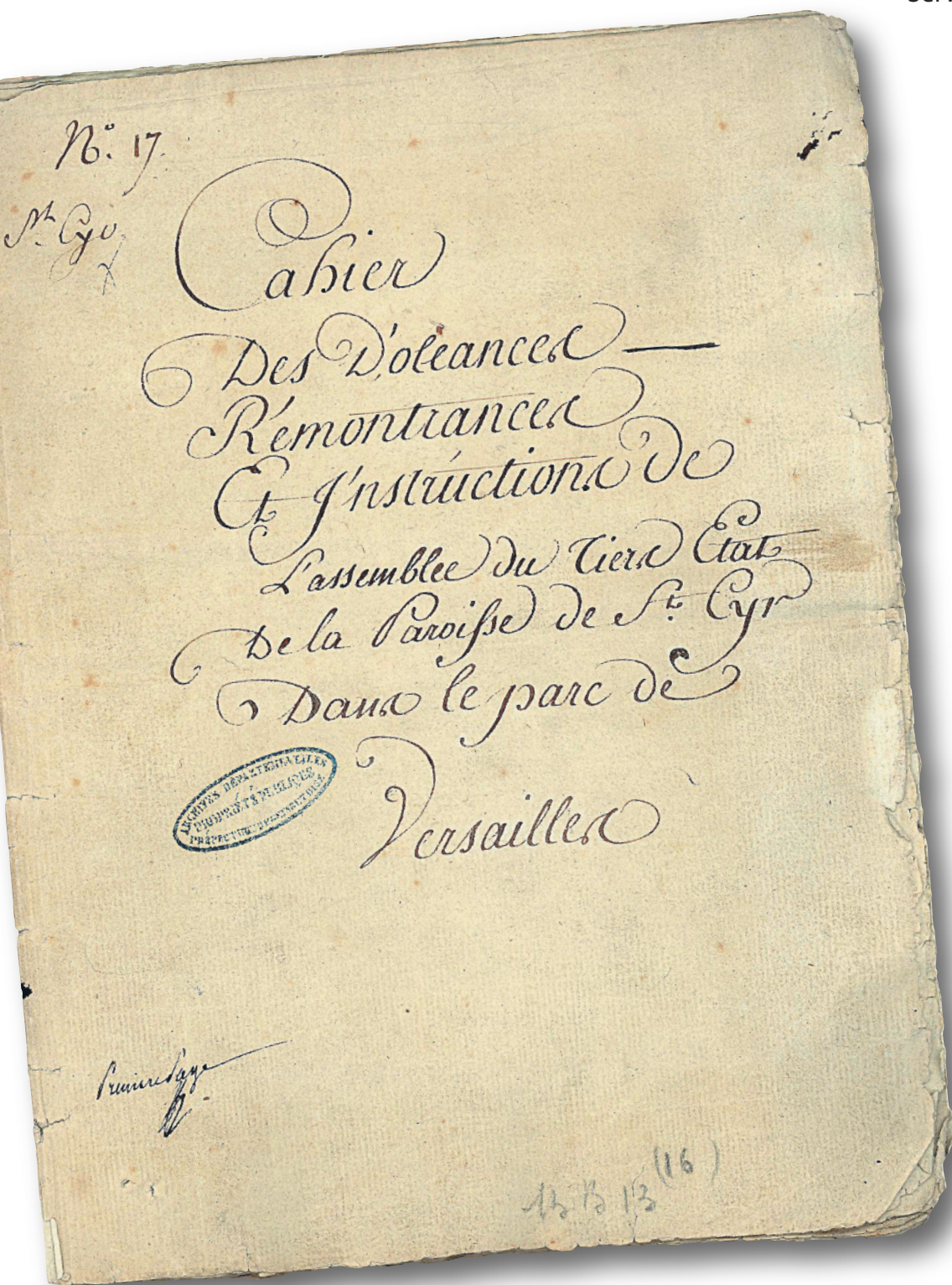




LES CAHIERS DE DOLÉANCES

En 1789, les Français ont la parole !

Ce livret appartient à :

.....

Classe :

Cycle 3
Livret élèves

Cahier des doléances
de la paroisse de Guyancourt

Les habitants de cette paroisse
demandent

1^{er} article

Que tous les impôts soient payés
par les trois ordres sans aucune exception,
chacun suivant sa faculté

2^e art.

Qu'une même loi et coutume pax tous
le Royaume

3^e art.

La suppression entière des aides et Gabelles.

4^e art.

La franchise de toutes les foires et
marchés et l'abolition de tous péages.

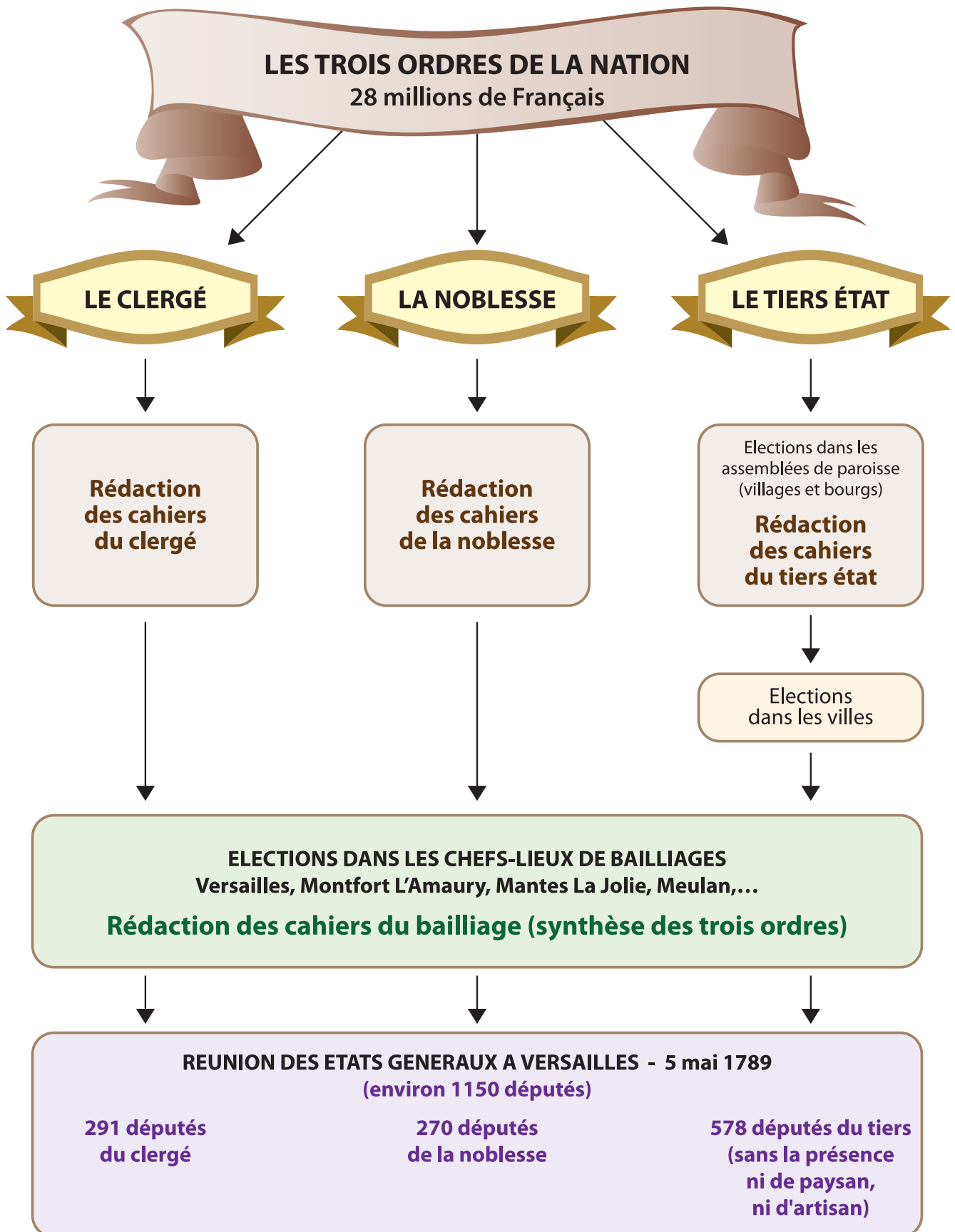
5^e art.

La suppression entière de toutes espèces de
Dîme en nature.

Leurs seigneurs de Guyancourt

1513

LA REDACTION DES CAHIERS DE DOLEANCES ET LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS



LE COSTUME DES DEPUTES AUX ETATS GENERAUX

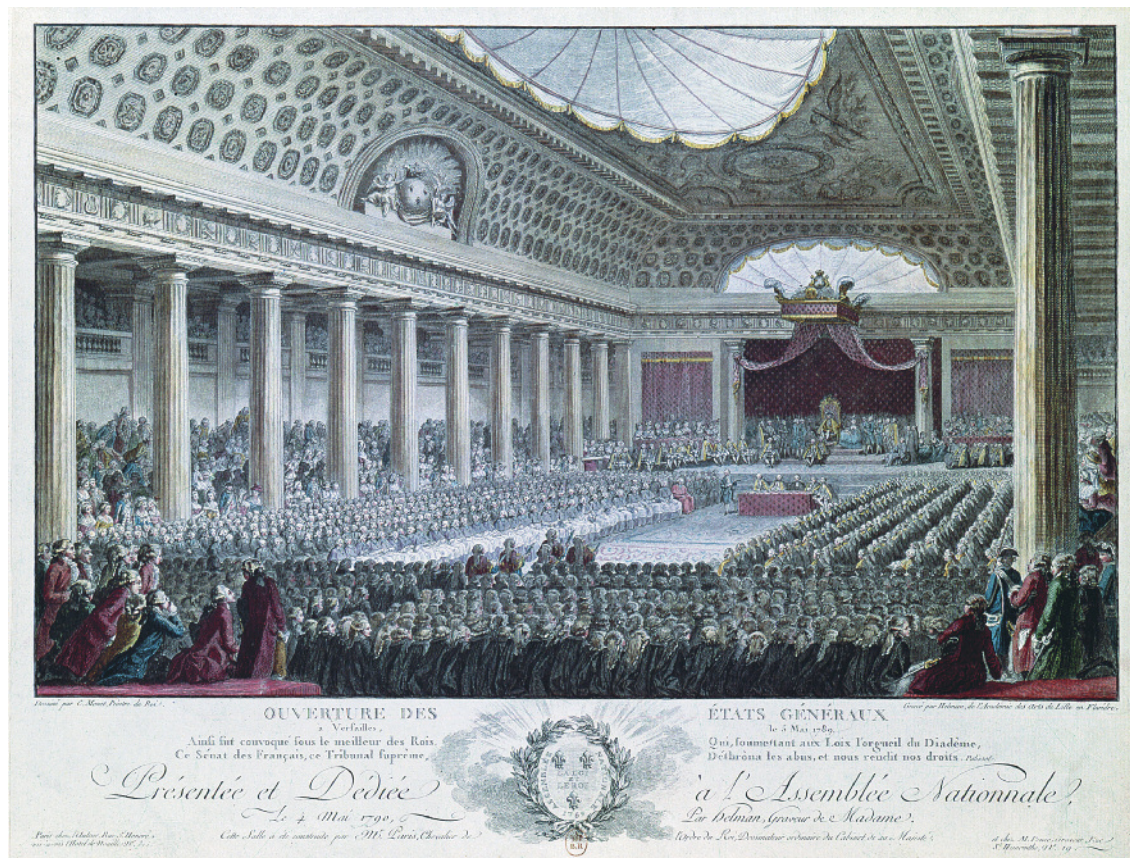


Poulet del.
**COSTUME DE CÉRÉMONIE DE MESSIEURS LES DÉPUTÉS DES TROIS ORDRES
AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX.**

A Paris. Chez Dufrenoy, rue de la Harpe, au coin de la rue des Poulliers

Credit: Ceremonial Costumes of the Deputies of the Trois Ordres aux Etats-Généraux, 4th May 1789 (engraving) (b/w photo) by Poulet (18th century)
Bibliothèque Nationale, Paris, France/ The Bridgeman Art Library Nationality / copyright status: French / out of copyright

L'OUVERTURE DES ETATS GENERAUX



Credit: Opening of the Estates General at Versailles, 5th May 1789 (coloured engraving) by Isidore Stanislas Helman (1743-1809)
Bibliothèque Nationale, Paris, France/ The Bridgeman Art Library Nationality / copyright status: French / out of copyright

Doléances
 plaintes et Remontrances des
 Habitans de la paroisse de Saint-
 Arnould en yveline.

13B 8/41

Cahier des Doléances
 de la Paroisse de Guyancourt

13B 13/9

Cahier des griefs
 plaintes
 et doléances
 de la paroisse
Duchesnay

13B 13/7

N°5
 Plan de cahier pour les habitans
 du Village de Louveciennes

13B 13/10

Cahier des Plaintes et Doléances
 des Habitans de la Paroisse de Saint-fonget.

13B 8/42

Imagine que tu vis au XVIII^e siècle et essaie de lire le document suivant :

Le premier Vœu de tous les habitans, doit être la
 conservation des Jours du Roy, Et une adresse de remerciement
 à Sa Majesté, pour avoir daigné s'occuper si particulièrement
 de tous ses Sujets, et principalement de la classe la plus malheureuse

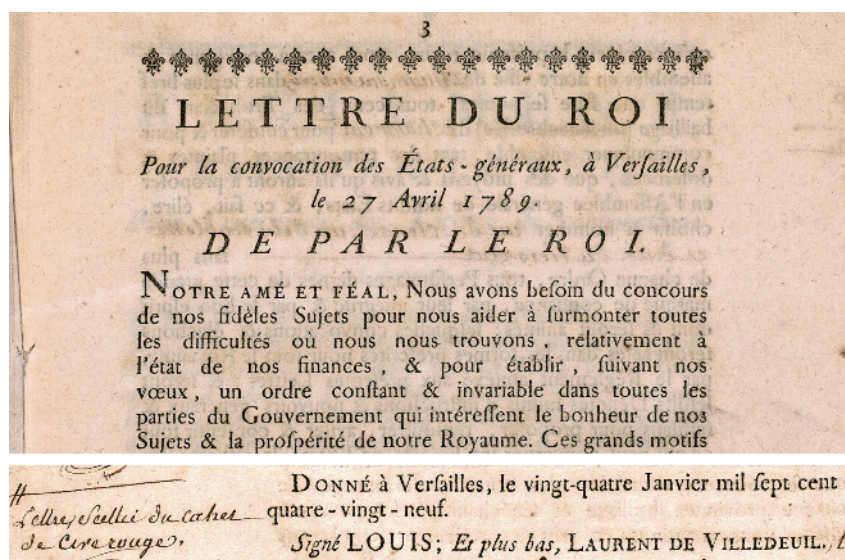
13B 13/10

Voici sa transcription :

“Le premier vœu de tous les habitans doit être la conservation des jours du roi et une adresse de remerciement à sa majesté pour avoir daigné s'occuper si particulièrement de tous ses sujets”

LA REUNION DES ETATS GENERAUX

Afin de régler la crise politique, économique et financière du royaume, le 27 avril 1789, le roi Louis XVI décide de convoquer les Etats Généraux. Cette assemblée réunit les députés des trois ordres de la société : le clergé, la noblesse et le tiers état. La réunion aura lieu le 5 mai.

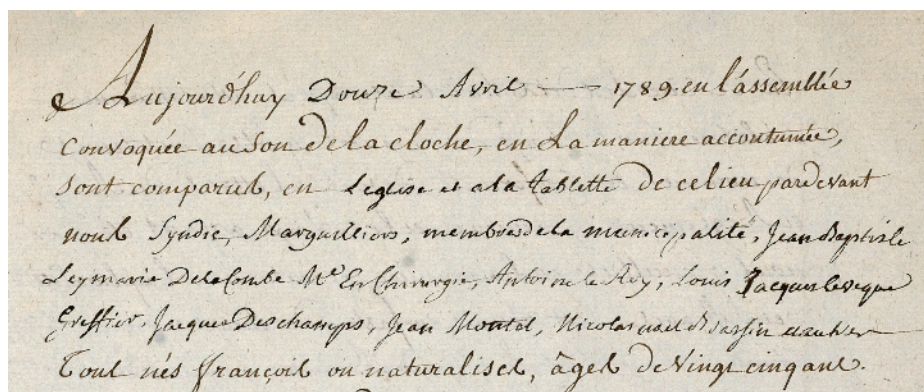


Lettre de convocation pour les Etats Généraux - 13 B 14/39

De qui le roi a-t-il besoin pour surmonter les difficultés du royaume ?

Pour connaître les demandes et les besoins de la population, le roi ordonne à chaque ordre de rédiger des cahiers de doléances. Dans toute la France, près de 60 000 cahiers seront rédigés entre mars et avril 1789.

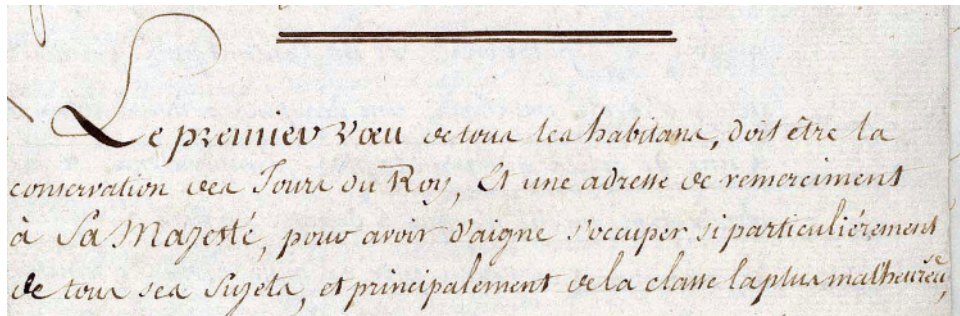
Dans les villages, la population se réunit sur la place publique ou dans l'église dans le but de rédiger les cahiers et d'élire les représentants de la paroisse.



Procès-verbal des élections à Bailly - 13 B 14/1

Quel signal indique aux habitants de ce village le début de la réunion ?

LA POPULARITE DU ROI DE FRANCE EN 1789



Le premier Vœu de tous les habitants, doit être la conservation des Jours du Roy, Et une adresse de remerciement à Sa Majesté, pour avoir daigné s'occuper si particulièrement de tous ses Sujets, et principalement de la classe la plus malheureuse,

Cahier de Louveciennes en-tête – 13B13/10

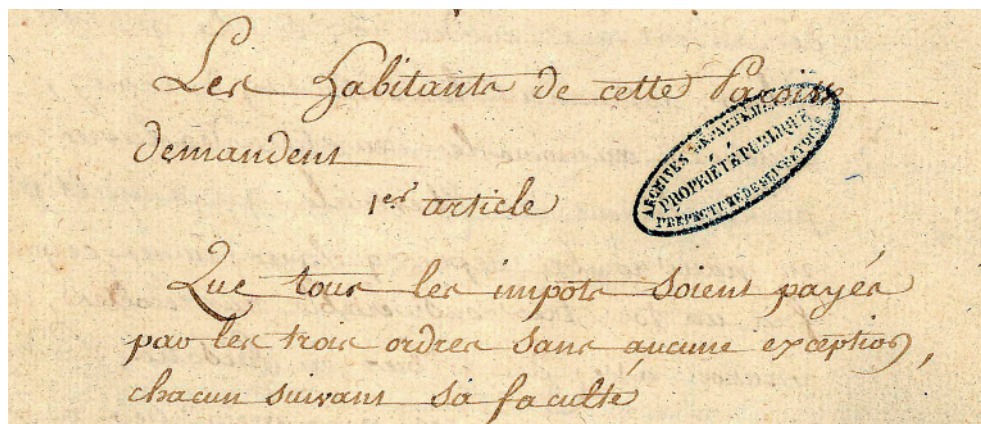
* daigner : accepter

Le roi est-il apprécié par la population ? OUI NON
Recopie l'expression qui le montre.

.....

LES DOLEANCES DES FRANÇAIS *Les Français et l'impôt*

Les cahiers de doléances parlent beaucoup des impôts d'Ancien Régime. Certains de ces impôts existent depuis le Moyen Age. Ils sont perçus pour le compte du seigneur ou du roi. Détestés, les Français demandent à ce qu'ils soient réduits ou supprimés.



Les habitants de cette Paroisse
demandent
1^{er} article
Que tous les impôts soient payés
par les trois ordres sans aucune exception,
chacun suivant sa faculté

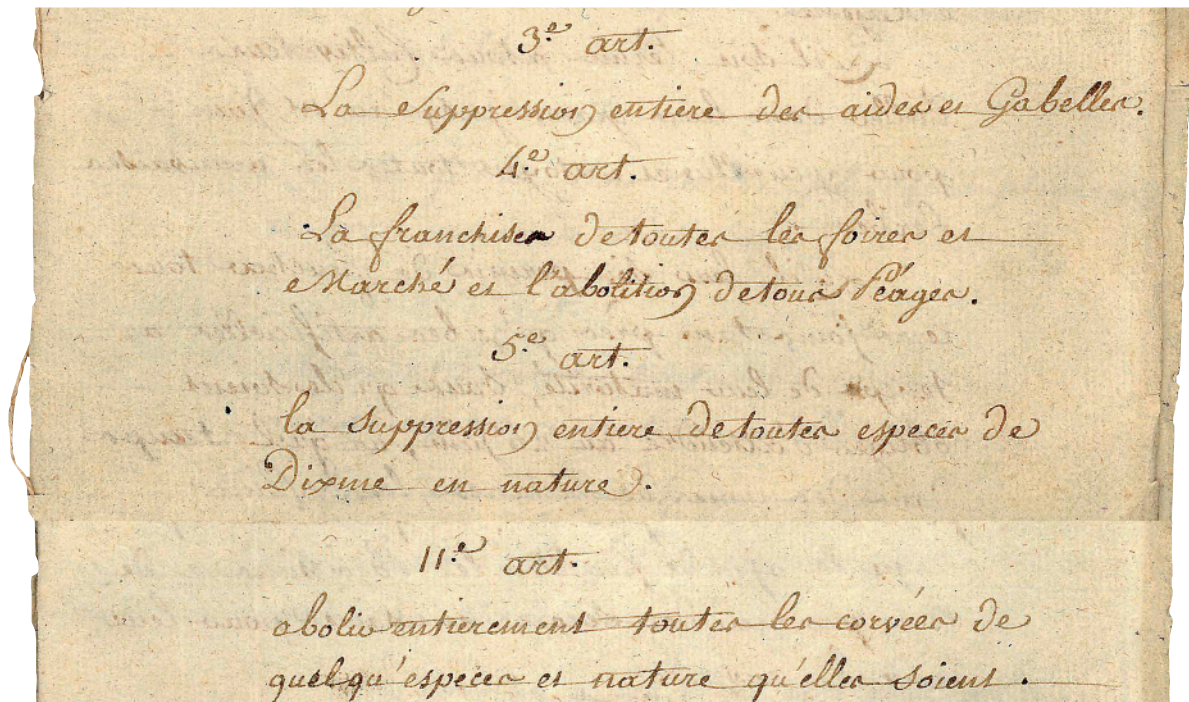
Cahier de Guyancourt article 1er – 13B13/9

Explique avec tes propres mots ce que demandent les habitants de Guyancourt ?

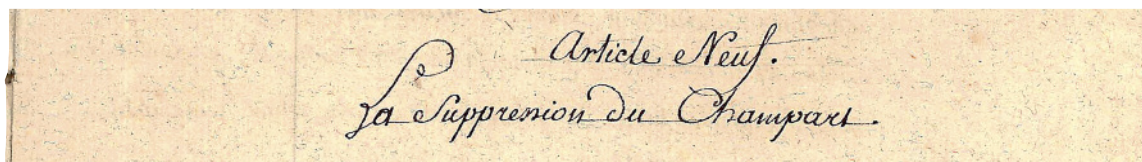
.....

.....

LES IMPOTS D'ANCIEN REGIME



Cahier de Guyancourt articles 3 ; 4 ; 5 ; 11 – 13B13/9



Cahier de Saint-Arnoult-en-Yvelines article 9 – 13 B 8/41

Relève les noms des différents impôts et charges qui pèsent sur le tiers état

.....

.....

.....

Quels produits de la vie courante étaient concernés par les impôts d'Ancien Régime ?

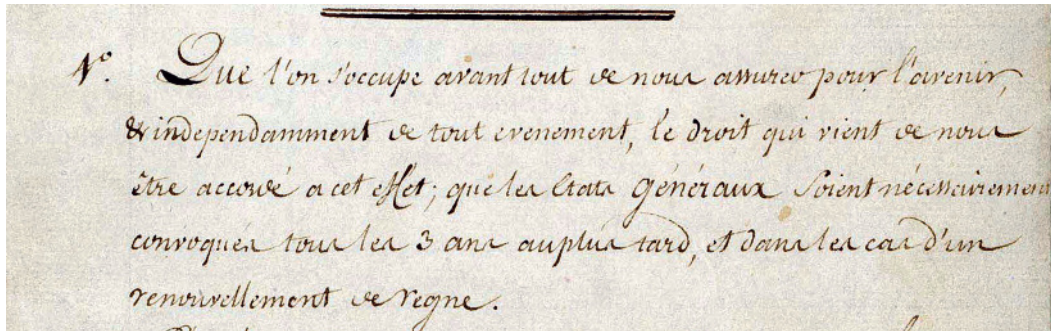
.....

.....

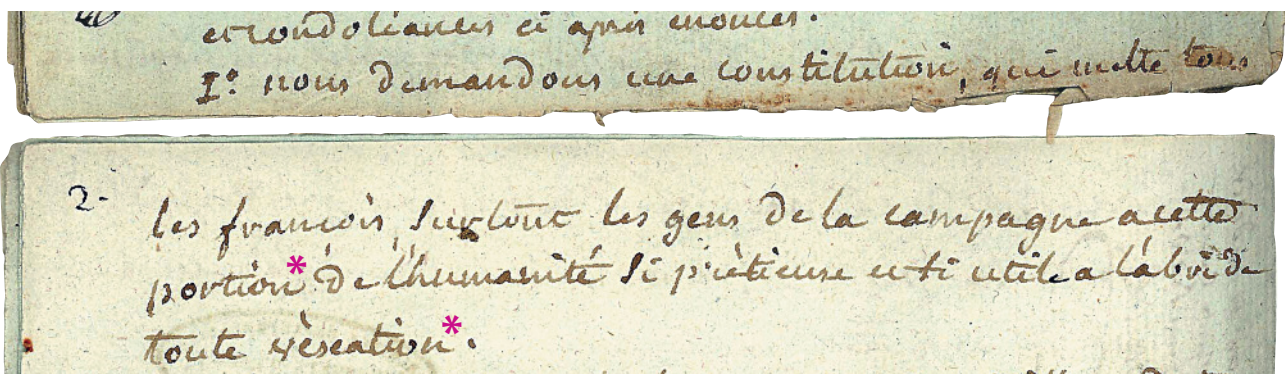
.....

DEVENIR CITOYEN

En 1789, les Français demandent à participer davantage à la vie politique du pays. Ils voudraient, en particulier, être consultés quand le gouvernement prend des décisions et adopte de nouvelles lois.



Cahier de Louveciennes article 1er – 13 B 13/10



Cahier du Chesnay article 1er – 13 B 13/7

* portion : partie vexation : malheur

Quand les Etats Généraux devraient-ils être réunis ?

.....

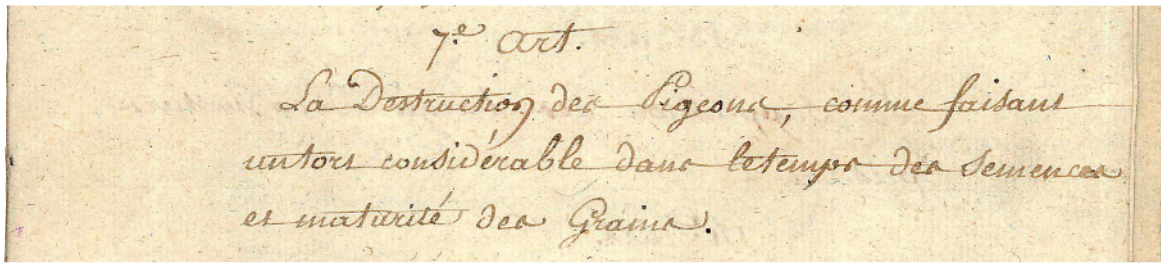
.....

Une « constitution » est un ensemble de lois qui organisent les pouvoirs dans un pays.

Le tiers état considère qu'une constitution pour le royaume représente :
(entoure la bonne réponse)

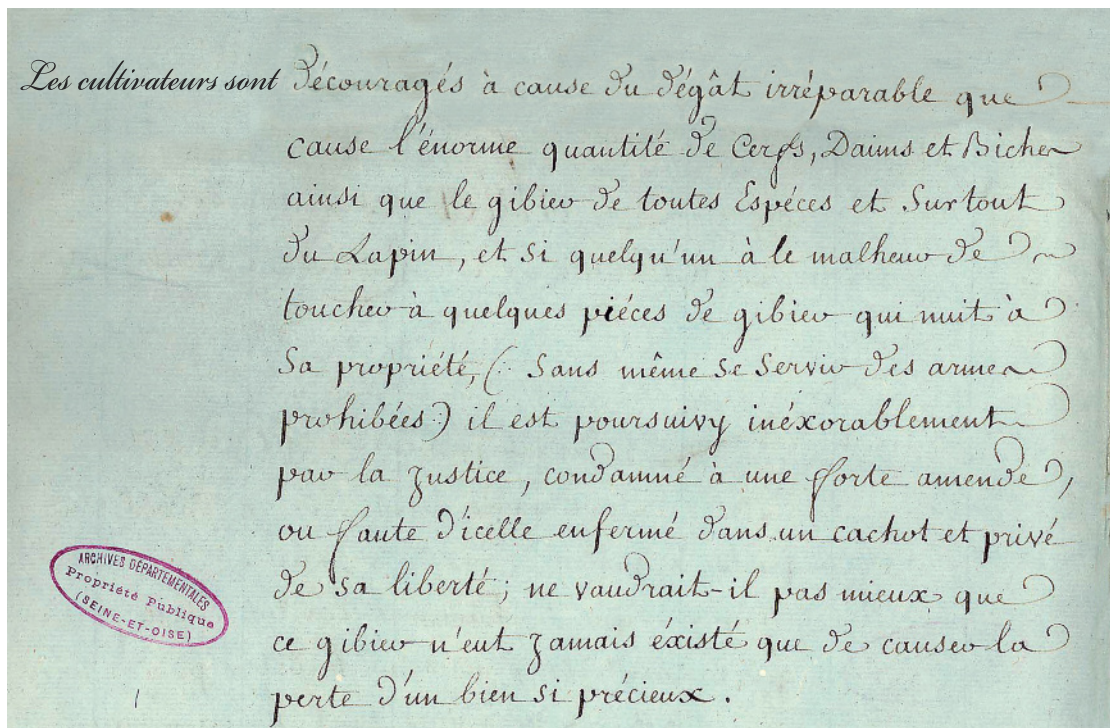
- un espoir de vivre avec plus de libertés
- une menace pour la vie quotidienne

LES PROBLEMES AGRICOLES



Cahier de Guyancourt articles 7 – 13B13/9

Pourquoi les paysans veulent-ils se débarrasser des pigeons ?



Cahier de Saint-Forget article 2 – 13 B 8/42

* prohibées : interdites

De quels animaux se plaignent les habitants de Saint-Forget ?



2, avenue de Lunca
78180 Montigny-le-Bretonneux
tél. : 01 61 37 36 30
www.yvelines.fr/archives

Conception et rédaction :
Archives départementales des Yvelines, P. Chérel, sous la direction de E. Gautier-Desvaux.

Crédits photographiques :
Archives départementales des Yvelines, T. Augis, D. Balloud, P. Bessas